



République du SENEGAL

MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT



البنك الإسلامي للتنمية
Islamic Development Bank

SEN1045 - PROJET DE MOBILISATION DES EAUX DU BASSIN VERSANT DE NIANIJA-BOLONG

Avis de Pré-qualification Internationale

N°037/2022/MEA/OLAC/NIANIJA-BOLONG

Pays : Sénégal

Projet : SN1045 -Projet de mobilisation des ressources en eau du Nianija Bolong

Secteur : Eau

Brève description des Travaux : Les travaux portent sur la réhabilitation des ouvrages de retenue existants, la réalisation de nouveaux ouvrages hydrauliques ainsi que des travaux de terrassement

No du Financement : SN 1045

Intitulé du Marché : Travaux de mobilisation des ressources en eau du bassin versant du Nianija Bolong :

- Lot 1 : Travaux d'aménagement du Bassin versant du Nianija Bolong Bas de Koungheul à Sam Pathé Wilane ;
- Lot 2 : Travaux d'aménagement du Bassin versant du Nianija Bolong haut - en amont de Koungheul.

AOI No. : N°037/2022/MEA/OLAC/NIANIJA-BOLONG

1. L'Etat du Sénégal a reçu un financement auprès de la Banque Islamique de Développement (BIsD) pour financer le coût du Projet de mobilisation des ressources en eau du Nianija Bolong, et entend affecter une partie du produit de ce financement aux paiements relatifs au marché pour les Travaux de mobilisation des ressources en eau du bassin versant du Nianija Bolong.

L'OLAC entend pré-qualifier des entrepreneurs et/ou des sociétés pour réaliser les travaux suivants regroupés en deux (02) lots :

Lot 1 : Travaux d'aménagement du Bassin versant du Nianija Bolong Bas de Koungheul à Sam Pathé Wilane ;

- Etudes et investigations complémentaires ;
- Préparation et terrassements généraux ;
- Réhabilitation d'ouvrages (Koumbidia Socé ; Saly Escale ; Pakala ; Sam Pathé Wilane) ;
- Construction d'ouvrage hydraulique et de franchissement ;
- Aménagement des dépressions (branche de Co Socé et des dépression n° 1,2,3,4) ;
- Fourniture et pose de matériel d'exploitation et de gestion ;

Lot 2 : Travaux d'aménagement du Bassin versant du Nianija Bolong haut - en amont de Koungheul ;

- Etudes et investigations complémentaires ;
- Préparation et terrassements généraux ;
- Construction d'ouvrage hydraulique et de franchissement.

Les invitations à soumissionner devraient être lancées en octobre 2023.

2. La pré-qualification se déroulera conformément aux procédures de pré-qualification spécifiées dans les Directives pour l'acquisition de Biens, Travaux et Services connexes dans le cadre de Projets financés par la BIsD, Avril 2019, (les « Directives »). Elle est ouverte à tous les candidats issus des pays membres ou non membres de la BIsD à l'exception des soumissionnaires ayant déjà fait l'objet d'exclusion par la BIsD.
3. Les candidats intéressés admissibles peuvent obtenir de plus amples renseignements et consulter le document de pré-qualification auprès de l'OLAC (dont l'adresse figure ci-après).

4. Les candidats intéressés peuvent acheter un jeu complet du document de pré-qualification en Français en faisant la demande écrite à l'adresse indiquée ci-après accompagnée du versement non remboursable de 100 000 F CFA (cent mille franc CFA). La méthode de paiement sera en espèce. Le document sera adressé par courrier électronique ou physique avec accusé de réception. Les documents peuvent également être achetés électroniquement conformément aux procédures décrites dans l'Annexe au présent Avis de pré-qualification », si l'achat et le dépôt électroniques sont des options prévues.
5. Les dossiers de candidature pour la pré-qualification doivent être déposés sous enveloppe cachetée délivrée au plus tard le **10 Août à 15heures GMT précises**, à la Cellule de Passation des Marchés de l'Office des Lacs et Cours d'Eau, Km 9, route de l'université Gaston Berger de Saint-Louis- Sénégal et doivent être clairement marquées « Candidature de pré-qualification pour le -Projet de mobilisation des ressources en eau du Nianija Bolong SN1045_ Pré-qualification N°037/2022/MEA/OLAC/NIANIJA-BOLONG.